Mise en place de sites de compostage partagé sur l'espace public

expérience exemplaire

Communauté Urbaine du Grand Reims

Auteur :

7 rue Robert Fulton

51100 Reims

Voir le site internet

Celine Trochain

celine.trochain@grandreims.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Les élus du Grand Reims ont approuvé le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2020-2025.

En parallèle, le territoire s'est engagé dans un CARDEC auprès de l'ADEME Grand Est (Contrat d'Animation Relais Déchets Economie Circulaire).

La promotion du compostage est une action engagée depuis plusieurs années, mais le compostage partagé a demandé plus d'expérience pour être mené de façon pertinente et efficace. Aujourd'hui, l'accompagnement proposé répond plus efficacement aux contraintes posées par la pratique, notamment pour des sites sur le domaine public.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs sont les suivants :

- Proposer une solution de tri à la source des biodéchets

- Proposer une solution de valorisation des biodéchets pour les ménages n'ayant pas de possibilité d'avoir un composteur individuel

- Répondre à la demande croissante des habitants de certains quartiers urbains

- Favoriser le lien social dans ces quartiers

Résultats quantitatifs

A ce jour, une trentaine de sites de compostage partagé sur l'espace public a été installée.

Ils sont tous à leur capacité maximale, soit 30 foyers par site.

Résultats qualitatifs

Le compost produit est de belle qualité. Les sites font très peu l'objet de dégradations, signe qu'ils sont plutôt bien acceptés par la population, et que les sites d'implantation ont été bien choisis.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le Grand Reims accompagne les projets d'installation de sites de compostage partagé sur l'espace public.

Les demandes émanent directement des habitants qui souhaitent se regrouper à plusieurs pour bénéficier d'une telle installation.

A la réception des demandes, une enquête de terrain est réalisée par les agents du Grand Reims pour vérifier la faisabilité et recueillir l'accord de la commune concernée pour l'installation du site.

Si le projet est réalisable, une formation préalable de deux référents de site parmi les habitants est imposée. A la suite de cette formation d'initiation au compostage, le matériel est mis à disposition gratuitement :

- Bac de compost

- Réserve de matière sèche

- Bac de maturation

- Bioseaux et guides

- Brass compost, mini fourches

Les bacs sont munis de cadenas dont le code est connu uniquement des participants.

Les sites sont suivis régulièrement par les agents afin de s'assurer du bon état, du respect des règles de compostage, etc. Les réserves de matières sèches sont rechargées régulièrement.

Planning

Action débutée fin 2018

Moyens humains

1 animateur biodéchets

3 guides composteurs

Moyens financiers

Le coût est estimé à environ 3000€ pour 3 ans par site (acquisition du matériel, temps agents)

Moyens techniques

Composteurs bois renforcés à usage collectif munis de cadenas et de grilles anti-rongeurs

Petit matériel (bioseaux, brass compost, mini fourches, ...)

Véhicules utilitaires pour le transport lors de l'installation des composteurs

Malette à outils pour les actions de maintenance

Partenaires mobilisés

Commune d'installation des sites et services techniques

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Choix du site d'installation

Motivation des référents de site

Formation préalable

Difficultés rencontrées

Dégradations

Mauvais respect des consignes (plastique ou autre retrouvé dans le composteur, trop humide, trop sec, etc.)

Recommandations éventuelles

Choisir du matériel de qualité

Prévenir la prolifération des nuisibles avec des grilles anti-rongeurs et limiter les apports type pain, viande, etc. (insister au moment de la formation)

Mots clés

TRI A LA SOURCE | VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | ETUDIANTS | MENAGE | COMPOSTAGE PARTAGE | GESTION DE PROXIMITE | ACCORD VOLONTAIRE | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Août 2021
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON
antoine.chiron@ademe.fr
Direction régionale Grand Est